

Un Canadien éminent Raphaël Bellemare (1821-1906)

Marie-Claire Daveluy

Volume 12, numéro 1, juin 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301883ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301883ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daveluy, M.-C. (1958). Un Canadien éminent : Raphaël Bellemare (1821-1906). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 12(1), 35-55.
<https://doi.org/10.7202/301883ar>

UN CANADIEN ÉMINENT

RAPHAËL BELLEMARE (1821-1906)*

LIMINAIRE

J'accomplis en ce moment un vœu formulé il y a bien quarante ans. Quarante ans, c'est un âge respectable pour une promesse, et qui méritera, je l'espère, une indulgente attention. Rappelons les faits. A l'automne de 1917, je devenais membre de la Société historique de Montréal. À cette occasion, je reçus d'une aimable vieille dame, Madame Raphaël Bellemare,¹ veuve du premier vice-président de notre Société, quelques mots qui me touchèrent: « Comme mon mari eût compris votre désir d'entrer dans ce cénacle. La Société historique de Montréal lui tint au cœur jusqu'à la fin. » Sensible à cette bienveillance, je résolus alors, si jamais les circonstances me favorisaient, de louer ce Canadien bibliophile, cet érudit, ce chrétien magnifique et militant que fut M. Bellemare.

Car j'eus l'honneur de le connaître dans ma jeunesse, de le rencontrer quelquefois. Cet homme distingué possédait une merveilleuse bibliothèque² remplie de rarissimes canadiana, d'œuvres classiques françaises et d'albums historiques de grande valeur.³ Partout dans la maison, des tableaux, des cartes, de petites peintures décoraient les murs. Quelques portraits m'intriguaient alors beaucoup. Un jour, je me hasardai à poser une question à M. Bellemare. Il s'agissait du tableautin où grommelait encore le général Haldimand,⁴ coiffé d'un énorme tricorne, le buste ramassé sous de maigres épaules. Qu'ai-je demandé au juste à M. Bellemare? Je ne le sais plus. Mais je me souviens de sa réflexion où perçait un peu d'ironie: « Comment, à votre âge, vous vous intéressez à l'histoire? » Toute rouge, confuse, je devins muette. Aussi bien, pourquoi avais-je eu l'audace d'élever la voix devant ce mage austère, rempli d'autorité et de science?

* N.B. Les notes afférentes à cet article paraîtront en notre prochaine livraison, à la fin de cette étude de Mlle Daveluy.

Pour écrire cette courte biographie, dirai-je qu'entre autres sources, j'ai le bonheur de posséder plusieurs lettres autographes,⁵ signées par quelques-uns des nombreux correspondants de M. Bellemare: tels Antoine Gérin-Lajoie, son cousin germain et son meilleur ami; l'abbé Verreau, ce modèle des présidents, en contact ininterrompu, de 1860 à 1901, avec ce modèle des secrétaires, Raphaël Bellemare. Affirmons-le, au passage: si la Société historique a pu franchir son premier demi-siècle, elle le doit à ces deux parfaits amis de l'histoire et de ses sources originales. Je possède aussi des missives de Nosseigneurs Bourget, Pinsonneault, Moreau (de Saint-Hyacinthe), Douville (du collège de Nicolet), Hamel (du Séminaire de Québec), M. Chauveau, Joseph-Charles Taché; même Chiniquy⁶ apparaît dans des billets de ton fort amical, à l'époque où M. Bellemare s'occupait de rédiger la *Minerve* de Montréal.⁷

LES TROIS « PATRIES INTIMES » DE M. BELLEMARE

Au cours de mes recherches, j'ai rencontré et relu les beaux vers de Nérée Beauchemin intitulés *Patrie intime*.⁸ Le poète d'Yamachiche les écrivit avec la grâce d'un délicat paysagiste. J'en ai tiré cette conviction: Véritablement, Raphaël Bellemare compta trois petites patries auxquelles il se sentit redevable toute sa vie de ce qu'il y avait de meilleur en lui. Tour à tour, chacune façonna son caractère plein de droiture, éclaira sa foi, le pourvut de fortes et belles connaissances, et favorisa son penchant pour les longs et fraternels labeurs. Ces terres de prédilection, les voici: *Yamachiche* d'abord, le lieu de sa naissance et de sa jeunesse; puis, *Nicolet* et son célèbre collègue, où il fit ses humanités, enseigna les Belles-Lettres et songea à la prêtrise; et enfin, *Montréal*, où durant cinquante-neuf ans, son activité s'exerça en de multiples domaines. *Yamachiche*, *Nicolet*, *Montréal*, trois cadres géographiques qu'il nous faut revoir, et qui sembleront parfois peu éloignés quant à leurs dates, mais si lointains par leurs coutumes et l'air ambiant. Ces cadres diviseront notre travail, ou, si vous le préférez, en créeront les fonds de toile. En leurs limites respectives, se déroulera le film de l'existence *engagée* du silencieux et méditatif Raphaël Bellemare. Car, no-

tons ici la caractéristique qui a marqué profondément son esprit consciencieux. M. Bellemare s'est incliné durant toute sa vie devant la primauté du spirituel. Le mot admirable de Maritain n'existait pas encore, sans doute, mais l'état d'âme qu'il révèle s'est toujours imposé au vrai chrétien. Chez M. Bellemare, c'est le croyant, redisons-le, qui arbitrait en dernier ressort. Il menait d'une main discrète mais très ferme, la barque parfois agitée.

I

YAMACHICHE — LES ANNÉES D'ENFANCE
ET DE JEUNESSE, 1821-1837

Yamachiche, lorsque vint au monde, le 22 février 1821, Raphaël, le cinquième enfant de Paul Bellemare et de Marguerite Gélinas, n'était qu'un modeste village, dans « une plaine, écrit son historien, le chanoine Napoléon Caron, qui se prolonge à perte de vue, le long du lac Saint-Pierre, et dont les moissons sous le souffle des vents d'été semblent être les flots d'un second lac plus beau encore que le premier. » Nérée Beauchemin chantera plus tard :

.....le val
Où par-dessus tous les toits, brille
La riche aiguille
De mon pieux clocher natal.

Yamachiche, au nom de forte résonance indienne, tout comme Shawinigan, une voisine assez proche, est située à dix-huit milles des Trois-Rivières. La paroisse, dont le premier acte, celui du curé Chefdeville, est daté du 15 octobre 1758, — il y a juste deux cents ans, — devient bientôt prospère et compte, à la naissance de M. Bellemare, neuf rangs, aux appellations parfois pittoresques : Vide-Poche, la Chicane, les Petites-Terres, le Village des Caron... Tous reconnaissent comme protectrice céleste de la paroisse, l'aïeule du Sauveur, Sainte Anne, qui comble les habitants de faveurs, de « miracles », et s'empressent toujours de rectifier les dévots de la sainte. Et il appert qu'ils ont souvent raison.

Qui baptisa Raphaël Bellemare ? Nul autre que Mgr Joseph-Norbert Provencher, les historiens n'ayant signalé la présence aux registres paroissiaux d'aucun vicaire. Évêque-élu de Juliolpolis, en Galatie, et vicaire apostolique du Nord-Ouest, le 1^{er} février 1820, Mgr Provencher, le grand missionnaire de la Rivière-Rouge, dut attendre, en administrant la cure d'Yamachiche, de 1820 à 1822, sa consécration épiscopale par Mgr Plessis. Elle eut lieu à la cathédrale des Trois-Rivières, le 12 mai 1822. Mgr Provencher repartit aussitôt pour ses missions du Nord-Ouest. Trois ans plus tard, le premier compagnon de l'Évêque de Juliolpolis à la Rivière-Rouge (en 1818), l'abbé Sévère-Joseph-Nicolas Dumoulin, s'établissait, par ordre de l'évêque de Québec, à la cure d'Yamachiche. C'est ce généreux et saint prêtre qui veilla sur l'enfance de M. Bellemare, car il resta le pasteur de la paroisse près de trente ans, jusqu'à sa mort en 1853. M. Bellemare n'oublia jamais celui qu'il appelait « le bienfaiteur de sa jeunesse ». Durant sa verte vieillesse, à 78 ans, il en traça un vivant portrait dans les pages de souvenirs qu'il écrivit pour le deuxième tome des *Vieilles familles d'Yamachiche*.⁹ Voici le portrait : « Nous rappelons à la mémoire des Anciens d'Yamachiche le nom le plus vénéré, dans cette paroisse, à l'époque dont nous avons parlé, le nom de M. Sévère-Nicolas Dumoulin, le bon curé par excellence. Homme d'une grande distinction personnelle [...] faisant [...] bonne figure au milieu des grands du monde, il aimait, avant tout, les laboureurs, ses chers paroissiens. Il les connaissait tous, les nommait tous par leur nom de baptême, comme un père au milieu de ses enfants ; il causait familièrement avec eux de leurs affaires, de leurs peines et de leurs joies. Pendant ses visites pastorales, de rang en rang, il interrogeait [...] les enfants [...] riant avec eux, et cherchant à tirer d'eux des étincelles d'intelligence, distinguant par ce moyen, *presque prophétiquement*, ceux qu'il était bon de mettre aux écoles supérieures. Dans bien des cas, si les moyens manquaient ou n'étaient pas suffisants, il y suppléait de sa bourse particulière. Aussi, la paroisse d'Yamachiche était-elle celle qui donnait le plus grand nombre d'élèves au Collège de Nicolet, le seul existant, de son temps, dans le district des Trois-Rivières [...] ».

Sans trop errer, nous pouvons discerner, dans cette dernière déclaration, une allusion discrète à l'aide apportée par M. Dumoulin à M. Bellemare lui-même, lorsqu'il partit pour le collège de Nicolet, à l'âge de seize ans, en compagnie de son jeune cousin de treize ans, Antoine Gérin-Lajoie. En 1837, Paul Bellemare et Marguerite Gélinas comptaient seize enfants; et la famille d'Antoine Gérin-Lajoie, père, marié à Amable Gélinas, réunissait autour d'eux dix enfants; et il en naîtra encore sept. Au surplus, toutes les familles étaient florissantes à Yamachiche. M. Bellemare, dans ses savoureuses réminiscences,¹⁰ dit, non sans fierté: « On trouvait le bonheur [à Yamachiche], non dans le luxe et l'acquisition de grandes richesses, mais dans le nombre des enfants qu'on élevait dans chaque famille. Aussi, la note joyeuse était-elle la note dominante au milieu de cette population d'amis. »

Un peu plus loin, il accentue ce caractère d'entrain agréable: « Quand les enfants d'une même famille, devenus en âge étaient tous entrés en ménage, au nombre de six, huit, dix, et quelquefois plus, doublés par le mariage, on pratiquait largement les devoirs de la fraternité. Chacun ou chacune avait son jour de festin durant les hivers, et les frères et les sœurs dînaient ensemble au moins une fois par semaine [...] La joie de se revoir sous le même toit et à la même table, réveillait tous les souvenirs d'enfance, mettait l'humeur en veine [...], les bons conteurs de drôleries s'y donnaient carrière, et la conversation n'y languissait jamais. Elle n'était interrompue de temps à autre que par le chant de vieilles chansons françaises, que l'on retrouve recueillies dans le répertoire Gagnon... »

M. Bellemare note avec une touche d'ironie délicate, « comme cette grande communauté de frères et de sœurs, de cousins et de cousines à tous les degrés », savait s'entr'aider, telle une société d'amis et de secours mutuels. « Une famille était-elle frappée par quelque calamité ruineuse, écrit-il,¹¹ vite, on allait à son aide pour réparer les dommages éprouvés [...] Quelqu'un avait-il besoin d'un emprunt pour des travaux utiles ou un achat profitable, il trouvait aisément la somme nécessaire, simplement sur parole; et quelquefois, chose inouïe et très imprudente [...] le prêteur lui imposait, pour toute condition, *l'obligation de garder*

le silence sur cette transaction ! C'était porter la charité fraternelle jusqu'à l'extrême limite évangélique, et ce serait à notre époque d'un dévouement héroïque. »

Chez M. Bellemare, la fermeté du caractère et de l'attitude, le goût du silence, ce sens de l'ironie, que les esprits supérieurs connaissent et voilent sous le sourire ou un mot spirituel qui ne blesse personne, tous ces traits impressionnaient ceux qui venaient en contact avec cet homme d'une rare autorité. Je me suis souvent demandé d'où lui venaient ces dons et ces tendances, du moins quelques-uns. Eh bien, c'est M. Bellemare lui-même qui m'apporta la réponse dans un article du *Trifluvien* des Trois-Rivières, paru en octobre 1897. Il y mentionnait d'abord la découverte et la publication, par François LeSieur-Desaulniers, de documents précieux. Les vieux registres d'Yamachiche avaient livré des trésors. On savait maintenant que, le 19 août 1767, un grand nombre d'Acadiens vinrent présenter leurs enfants à l'église pour y recevoir le baptême. « Cette note, déclarait M. Desaulniers, indique l'époque où s'établirent à Yamachiche, plusieurs familles acadiennes qui furent les ancêtres d'un grand nombre de citoyens de cette paroisse. Une de ces Acadiennes était la grand'mère de M. Raphaël Bellemare de Montréal. Elle parlait aisément la langue anglaise qu'elle avait apprise pendant son séjour aux États-Unis. »

Comment M. Bellemare n'aurait-il pas réagi devant ce rappel de son ascendance familiale ? Le souvenir de sa grand'mère paternelle lui était cher. Il se prit à parler avec un plaisir évident de cette aïeule dont le caractère accusait d'étranges ressemblances avec le sien. Peut-être le reconnaissait-il lui-même dans ses moments d'intense lucidité. Cette mère de son père se nommait Marie-Josephte Leblanc, était la fille de Jean Leblanc et de Marguerite Hébert, née en 1750 à Saint-Charles-des-Mines, la principale paroisse de la région de Grandpré. En 1755, lors de la déportation à Boston de tant de familles d'Acadie, celle de Jean Leblanc eut la chance de n'être séparée d'aucun de ses membres. Après douze ans de séjour dans la ville américaine, les autorités de l'endroit décidèrent de déporter de nouveau tous les Acadiens et choisirent la Martinique comme lieu d'exil.

Cette fois les Acadiens résistèrent. « Lorsqu'ils furent en pleine mer, narre l'historien d'Yamachiche, ils s'entendirent entre eux, firent le capitaine prisonnier dans sa chambre, et mirent aussi la main sur les divers employés. L'un des Acadiens, habile navigateur, se mit à la barre du vaisseau, d'autres remplirent les fonctions de matelots, et l'on vogua en hâte vers le port de Québec. Arrivés à destination, ils remirent le vaisseau entre les mains du capitaine et prirent diverses directions. Dix-neuf familles s'acheminèrent vers la paroisse d'Yamachiche, s'y fixèrent sur deux rangs dont le plus étendu s'appela la *Grande Acadie*, et l'autre la *Petite Acadie*.¹² Jean Leblanc et Marguerite Hébert s'établirent sur le premier rang. Cinq ans plus tard, leur fille, Marie-Josephite, épousait Joseph Bellemare du rang de la Petite-Rivière [où s'élève la petite ville actuelle]. » Et maintenant cédon la parole à Raphaël Bellemare. Il a qualifié son récit de petite scène domestique assez plaisante, l'intitulant : *Déjeuner de deux officiers anglais assaisonné par ma grand'mère*.¹³

Nous étions alors, écrit-il, sous le règne militaire, et l'usage de la vapeur n'était pas encore appliqué à la locomotion, ni sur mer, ni sur terre. Les mouvements des troupes anglaises s'effectuaient par le grand chemin de la rive nord, entre Québec et Montréal. Un jour d'été, vers les huit heures du matin, deux officiers anglais s'arrêtent chez mon grand-père, attachent leurs chevaux aux arbres de l'avenue, et trouvent grand'mère seule à la maison (c'était au temps de la moisson). L'un d'eux, qui parlait le français tant bien que mal, lui demande si elle ne pourrait pas leur donner quelque chose à manger. Ils n'avaient pas déjeuné, n'avaient vu sur leur route aucun hôtel, et ils étaient fatigués d'une longue course sans repos.

— Je n'ai, Messieurs, répond Grand'mère, que les produits de la ferme, du lait, des œufs, du lard, du beurre et du pain, puis du thé ou du café. Si cela vous suffit, Messieurs, je vous ferai volontiers une omelette au lard.

— Très bien, Madame, nous ne pouvons pas demander mieux.

— Veuillez bien, Messieurs, vous asseoir quelques instants et vous serez servis.

Ma grand'mère, une toute jeune femme alors, se met tout de suite à l'œuvre [...] et un instant après tout le nécessaire est sous sa main [...] Pendant qu'elle allait et venait, les deux officiers avançaient une petite table et deux chaises en vue de la cuisine, sous le prétexte d'adresser en français quelques paroles fort honnêtes et gentilles à leur hôtesse de circonstance [...]; puis, ils font semblant de consulter des papiers déployés devant eux, tandis que leur conversation n'a trait qu'à ce qu'ils voient dans la maison. Les chapelets, les images, les médailles accrochés aux murs, sont l'objet de quolibets [...] Rien n'échappe à leurs observations, ni la personne de Grand'mère, ni sa toilette qui n'était point sans doute à la dernière mode d'Angleterre [...]

Quand tout fut apprêté, Grand'mère, impassible, invite les officiers à s'approcher de la table [...] se tenant elle-même à l'un des bouts pour les servir. Ils avaient vraiment faim et trouvèrent l'omelette délicieuse. Cela ne les empêchât point de reprendre leur causerie sur les Canadiens français, leur clergé, leurs superstitions romaines. Ils usaient de leur complète liberté de parler sans aucune gêne, l'un et l'autre croyant bien n'avoir d'autre auditeur que son compagnon. Enfin, en prenant le café, l'officier qui parlait un peu le français dit à Grand'mère :

— Madame, je vais essayer de vous expliquer ce que mon ami me racontait tout à l'heure.

Il commença à baragouiner une toute autre histoire que celle qu'elle venait d'entendre en anglais. Elle lui fit perdre aussitôt contenance en lui déclarant :

— Je vous en prie, Monsieur, ne prenez pas cette peine, je vous ai parfaitement compris tout à l'heure.

— Comment, fit l'officier en sursautant, vous savez l'anglais, Madame, et vous n'en avez rien dit.

— Vous ne me l'avez pas demandé, Messieurs.

— Alors, reprit-il tout confus, *we must be ashamed of ourselves*... Veuillez nous pardonner nos paroles malséantes, Madame. Ne croyez pas que nous voulions vous offenser, pendant que vous nous rendiez si bien service [...]

— Tout cela n'est pas nécessaire, Messieurs, vous ne m'avez ni étonnée, ni peinée [...]. Je con-

nais depuis longtemps vos sentiments à notre égard, et aussi à l'égard de notre religion. J'en reçois une nouvelle preuve. Voilà tout. Mais, continua-t-elle plus doucement, qui que vous soyez, vous aviez faim et je ne pouvais pas vous refuser ce peu de nourriture [...].

Ces Messieurs, après avoir placé deux pièces de monnaie sur la table, se hâtèrent de reprendre leur monture. Ils étaient pressés, très pressés, plus pressés qu'avant leur déjeuner.

Ce sont là des souvenirs intéressants, mais deux fois centennaires pour nous. Pour M. Bellemare, il n'en pouvait être ainsi. Son enfance et sa petite jeunesse l'émerveillaient chaque fois qu'il les évoquait. De fortes traditions, vénérées et vécues, conservaient en lui toute leur fraîcheur. Elles imposaient leur signification profonde. Avec le rappel de cette aïeule de Grand-Pré, et son beau sens chrétien de l'hospitalité, nous pouvons clore les heureuses années de M. Bellemare dans sa paroisse natale. Elles expliquent déjà sa rare qualité d'âme.

II

NICOLET — LES ANNÉES DE FORMATION ET D'ORIENTATION VERS L'AVENIR, 1837-1847

Suivons maintenant sur la route conduisant à Nicolet et à son collègue, les deux cousins et amis, Raphaël Bellemare, qui a 16 ans, et Antoine Gérin-Lajoie, qui en compte treize. Ces protégés, n'en doutons pas, du bon curé Dumoulin, sont silencieux. Leur éloignement du foyer paternel pour de longs mois leur paraît invraisemblable. Mais la voiture file, et bientôt ils se prennent à trouver le trajet rempli d'intérêt. Ce petit voyage sera long, ils le savent, et par étapes, assez difficile. Qu'importe, les deux collégiens, avides de savoir, acceptent tous les inconvénients et tous les retards. Chacun reprend son humeur particulière. Chez Raphaël Bellemare, déjà toute raison, c'est le sérieux et une impassibilité plus apparente que réelle, qui dominant; chez Antoine Gérin-Lajoie, d'une sensibilité très vive, c'est, au contraire, une mobilité d'attitudes qui le montre tour à tour grave, souriant ou rêveur.

En approchant enfin du village de Nicolet, des exclamations de joyeuse surprise détendent leurs nerfs et engourdissent leur fatigue. La voiture gravit « un fort joli coteau, ombragé à l'est par un bosquet de pins gigantesques. A l'ouest, sur le penchant de la rivière, un autre bosquet apparaît formé, cette fois, de chênes magnifiques. »

« O Nicolet, qu'embellit la nature... » s'écriait vingt ans auparavant le poète Pierre Laviolette,¹⁴ alors ecclésiastique et qui enseigna pendant deux ans au Collège. À son exemple, mais beaucoup plus tard, en 1860, Louis Fréchette, un élève nicolétain, se souviendra pour sa part des beaux *Pins de Nicolet*.¹⁵

O mes vieux pins touffus dont le tronc centenaire
Se dresse défiant le temps qui détruit tout...

Vraiment, en ce village de verdure et de fraîcheur, les poètes surgissent avec à propos. Lyriques et gracieux, leurs vers se gravent dans la mémoire. Voici le collège. Il est plein de soleil et d'animation, car c'est jour de rentrée. Nos voyageurs revivent, dans leur réalité, les récits narrés, hier encore, par le cher curé Dumoulin. Il fut un ancien de cette brillante institution, un élève de 1807 à 1816.¹⁶ Par lui, ils savent que c'est grâce au don testamentaire du Curé Brassard,¹⁷ si Nicolet eut une école ouverte dès 1801. Puis celle-ci, deux ans plus tard, se transformait. Elle portait un nom plein de promesses pour des humanistes en herbe : *École de latin*. En 1806, le grand évêque Plessis prit sous sa protection l'œuvre d'enseignement nicolétain, en agrandit peu à peu les cadres, édifia un séminaire, et bientôt séminaire et collège se fondirent en un seul et merveilleux établissement de haut savoir. En 1837, le Collège-Séminaire où pénétraient Raphaël Bellemare et Antoine Gérin-Lajoie, comptait comme supérieur depuis trente et un ans, l'abbé Jean Raimbault,¹⁸ et, comme directeur des élèves depuis vingt et un ans, l'abbé Joseph-Onésime Leprohon.¹⁹ Ces éducateurs éminents, choisis par Mgr Plessis, témoignaient de la profonde connaissance des hommes et des caractères dont était doué ce pontife à l'esprit créateur. M. Raimbault, un prêtre français, émigrait au Canada en 1795, pendant la Révolution française. Il n'était que clerc tonsuré. Quelques

années après son ordination, en 1806, il prenait charge à la fois de la cure de Nicolet et de la direction du collège-séminaire sur les instances de Mgr Plessis. Il était âgé de trente-six ans. M. Leprohon arrivait à Nicolet encore ecclésiastique, en 1809, et y professait jusqu'à son ordination. Mgr Plessis crut bon, tout d'abord, de vouer au ministère paroissial ce jeune prêtre très actif et d'une grande bonté. Cette décision consterna le personnel enseignant de Nicolet. L'abbé Paul-Loup Archambault²⁰ s'en plaignit à son évêque en ces termes : « On nous arrache M. Leprohon, votre maison subsistera longtemps, Monseigneur, avant d'en trouver un semblable . . . Que de piété, que de vertus dans un si petit corps ! » Aussi bien deux ans plus tard, en 1816, M. Leprohon était de retour à Nicolet, en qualité cette fois de directeur des études et des élèves. Une lettre de Monseigneur Plessis annonçait l'événement de façon élogieuse pour toute l'institution : « Le nouveau directeur, écrivait-il, fera aussi de son mieux, de sorte que vous pouvez vous attendre à voir luire sur vous l'âge d'or du Séminaire de Nicolet. » Le grand évêque ne pouvait mieux prédire. Des années glorieuses commençaient pour Nicolet.

Si nous rappelons ces détails historiques, c'est que nous espérons, par eux, recréer quelque chose de l'atmosphère de ce temps, de ce milieu culturel où allaient vivre durant sept et même dix ans les cousins et amis d'Yamachiche, Raphaël Bellemare et Antoine Gérin-Lajoie. Leurs premières années d'études, on le comprendra, furent heureuses quoique chargées de labeurs, ce dont ne songeaient guère à se plaindre ces collégiens bien doués et affamés de science. Aucune modification ne fut apportée dans le programme des études ; il y eut peu de permutation parmi les professeurs. Parfois, des séminaristes, hier encore élèves de Nicolet, y enseignaient avant leur ordination. Nous relevons, de 1837 à 1845, durant les années de cours de M. Bellemare, les noms de personnalités bien connus : Louis Richer Laflèche, qui devint évêque des Trois-Rivières ; Léon Provencher, naturaliste de talent auquel l'Université Laval décerna le doctorat ès-sciences. Il fonda *le Naturaliste canadien*, « l'œuvre capitale de sa vie », a-t-on dit ; Monseigneur Narcisse Doucet, vicaire général du

diocèse de Chicoutimi, protonotaire apostolique et administrateur du diocèse, à la mort de Monseigneur Racine; enfin, l'abbé Joseph-Hercule Dorion, frère de Sir Antoine-Aimé Dorion, successeur de l'abbé Dumoulin, à la cure d'Yamachiche. Architecte génial, peintre de talent, il fit construire la belle église d'Yamachiche, qui a brûlé récemment. Il en avait tracé lui-même le plan et décoré l'intérieur de peintures murales qu'il signait.

Du reste, entre ces professeurs d'élite et les élèves existait une grande sympathie à laquelle se joignait chez les étudiants beaucoup d'admiration pour la compétence de leurs maîtres. Des incidents joyeux, non dénués de poésie parfois, venaient rompre la monotonie de certaines heures. Quelques professeurs à l'originalité peu commune en faisaient souvent les frais, tel l'abbé François LeSieur Desaulniers, un ancien de l'institution, natif d'Yamachiche, comme tant d'autres, d'après les recensements de l'époque. En 1841, Monseigneur Signay, archevêque de Québec, n'écrivait-il pas au procureur du Collège, l'abbé Charles Harper: « M. Dumoulin m'informe qu'il a bien 18 Machichoïses à votre Séminaire », parmi lesquels, ajouterons-nous, se trouvaient Raphaël Bellemare et son cousin.

L'abbé François Desaulniers enseigna durant trente-trois ans, de 1829 à 1862, la philosophie, les sciences physiques, les mathématiques, les sciences naturelles. C'était un savant dans toute l'acception du mot. On aimait à raconter, comme il convenait en pareil cas, ses distractions savoureuses, quelques innocentes manies et une façon d'agir et de réagir remplie d'imprévu. Voici un trait que nous a conservé l'historien du Collège-Séminaire de Nicolet, Monseigneur Irénée Douville.²¹ La grâce souriante du récit nous a semblé irrésistible tout aussi irrésistible que le fait lui-même dut sembler aux Nicolétains de l'époque.

M. Desaulniers, narre Monseigneur Douville, avait une grande admiration des beautés de la nature, fleurs, insectes, oiseaux, et manifestait beaucoup de soucis à ce sujet. Un jour d'été, après avoir parcouru les différentes allées du jardin pour examiner les fleurs, il lui arriva d'aller se reposer sous une touffe de lilas, où il y avait un banc. Quand il voulut reprendre son couvre-chef, il se trouva qu'un

joli papillon était venu s'y poser. Après en avoir admiré longtemps les chatoyantes couleurs, il songea qu'en enlevant son chapeau, il allait déranger le beau coléoptère, qui paraissait s'en accommoder si bien. D'un autre côté, il en coûtait à notre philosophe de le lui abandonner tout à fait vu que c'était son meilleur. Que faire alors ? Une pensée lui traversa l'esprit, il part tête nue, malgré un vif soleil, se hâte d'arriver à la maison sans être vu ainsi découvert, court à sa chambre prendre son vieux chapeau et redescend au jardin. Arrivé au bosquet de lilas, il voit que le papillon garde bravement son poste sur le chapeau neuf, comme s'il en avait fait la conquête. « Cependant il faut l'en déloger gentiment, se dit M. Desaulniers, et sans lui causer de peine. » Il pose donc le vieux couvre-chef à côté du neuf et le voilà en frais, avec des soins infinis, d'induire le charmant insecte à passer de l'un à l'autre. Après mille tentatives, il réussit enfin, et le papillon consent à émigrer sur le vieux chapeau. Ce fut une grande joie pour le philosophe, un vrai triomphe, de voir le succès de son habile et délicat manège à l'égard du beau papillon, et une grande satisfaction aussi de pouvoir reprendre son chapeau neuf en abandonnant l'autre à son petit ami ailé, pour aussi longtemps qu'il lui plairait d'y demeurer.

Cette petite aventure ne nous révèle-t-elle pas un des côtés plaisants de la vie étudiante nicolétaine, car vous pensez bien que le témoin de la scène que nous avons racontée n'en garda point le secret. Les chapeaux de M. Desaulniers devinrent célèbres auprès des élèves qui aimaient beaucoup ce maître si bon, si patient. Et la postérité vigilante s'en empara avec empressement. Raphaël Bellemare, durant la période scolaire 1840-1841, compte 19 ans. Il fait sa *Troisième* sous la direction de M. Joseph-Honoré Lottinville, un jeune séminariste, qui venait de quitter le collège. Le cousin Gérin-Lajoie suivait, pour sa part, la classe de Belles-Lettres dirigée par l'abbé Thomas Caron,²² un ancien de Nicolet, lui aussi.

Hélas, même les maisons d'éducation où l'on progresse, où se manifestent cet entrain, cette solidarité affectueuse des familles unies, ne sont pas à l'abri des deuils, ni des changements de

directeurs. Le 6 février 1841, l'abbé Jean Rimbault, le supérieur dont les trente-cinq ans de service inspiraient à tous une sorte de vénération attendrie, mourait à l'âge de 71 ans. Faible et languissant depuis six mois, sachant ses jours comptés, il régla avec soin tout ce qui concernait la cure de Nicolet, le collège qui lui était cher, et même sa sépulture. Quelle sérénité d'esprit chez cet éducateur, ce latiniste qui laissait des œuvres intéressantes en cette langue !

Au lendemain de la mort de M. Rimbault, Monseigneur Signay²³ accomplissait un des derniers vœux de ce saint prêtre. Il nommait à la cure de Nicolet M. Leprohon, directeur des élèves et des études depuis vingt-cinq ans. Il devait garder cependant ses anciennes attributions jusqu'à la fin de l'année scolaire. M. Leprohon désirait depuis quelque temps se vouer au ministère paroissial. La charge de supérieur que l'évêque voulait séparer des fonctions curiales avait été exercée simultanément par M. Rimbault. Elle allait demeurer vacante durant quelques années, car il fallait auparavant préparer et étudier la nouvelle constitution qui s'imposait pour le Collège-Séminaire de Nicolet.

Mais qui viendrait remplacer l'incomparable M. Leprohon, se demandaient anxieux, un peu bousculés, les professeurs et les élèves ? Les négociations entreprises à ce sujet par Monseigneur Signay et l'intelligent procureur du Séminaire, M. Harper, demeuraient secrètes. Elles aboutirent heureusement durant l'été de 1841, de sorte que les parents et les élèves, à l'ouverture des classes, eurent l'heureuse surprise d'être accueillis par le nouveau directeur et préfet des études, l'abbé Jean-Baptiste-Antoine Ferland. Sa valeur intellectuelle, une sagesse pédagogique bien à la page, et son cœur généreux étaient déjà reconnus par tous.

Un regain d'énergie souleva bientôt les élèves. Chacun manifesta plus de goût au travail. Aussi bien, quelques-unes des méthodes de formation de M. Ferland furent d'une efficacité remarquable. N'en citons qu'une, en donnant la parole à M. Ferland lui-même. Dans une lettre à Mgr Signay, écrite peu de temps après son arrivée, il demandait l'approbation de l'évêque à une initiative intellectuelle qu'il venait de prendre avec les élèves les plus avancés. « Une couple de fois par semaine, Monseigneur,

écrivait-il, pendant une demi-heure, prise sur la récréation du soir, je réunis dans ma chambre, ou à la salle d'études, ceux des grands qui consentent à s'y rendre volontairement, et je leur lis tantôt en anglais, tantôt en français, le sommaire des nouvelles politiques et ecclésiastiques tiré des *Mélanges religieux* et de la *Gazette* de Neilson. Une quinzaine de ce qu'il y a de mieux dans la communauté y assistent. Sur ma recommandation plusieurs ont commencé à tenir en anglais, chacun en particulier, un journal des faits remarquables. Ces cahiers doivent à la fin de l'année être remis à Votre Grandeur. Ce plan leur gravera dans l'esprit l'histoire contemporaine, leur apprendra à écrire en anglais et les accoutumera à tenir un journal des événements mémorables. »

L'évêque, dans sa réponse, félicita M. Ferland de son zèle . . . Il le pria d'insister sur « l'histoire en général *et surtout sur celle de notre pays*, en faisant rendre compte aux élèves de leurs lectures . . . » N'était-ce pas donner un conseil superflu à celui qui allait devenir un des grands historiens du Canada français? Mais nous tenons ici la preuve que Mgr Signay, tout comme Mgr Plessis, tout comme tant de prêtres distingués de l'époque, possédait un sens éducatif et national d'une rare clairvoyance.

Le premier janvier 1842, l'abbé Ferland relatait à son évêque les résultats des examens du temps de Noël. Chaque classe d'élèves, de la philosophie aux éléments, se voyait juger selon sa valeur. Nous ne nous intéresserons, pour notre part, qu'au groupe des rhétoriciens et des étudiants en Belles-Lettres, où nous retrouverons, bien en vedette, Antoine Gérin-Lajoie et Raphaël Bellemare.

La Rhétorique, écrit l'abbé Ferland, est une des meilleures classes que j'aie jamais rencontrées, et sous tous les rapports. Ils savent très bien l'anglais . . . Le plus intelligent ici, et probablement dans toute la communauté, c'est Antoine Gérin-Lajoie, d'Yamachiche . . . La *Seconde ou Belles-Lettres*, continue-t-il, a assez bien réussi, les plus avancés sont Raphaël Bellemare et Abraham Desaulniers, d'Yamachiche . . .

Décidément Yamachiche reste à l'honneur. Le curé Dumoulin peut se réjouir qu'on ait si bien répondu à sa confiance et à sa générosité.

Mais voici maintenant une nouvelle entreprise du préfet des études. « Le 24 novembre 1842, nous apprend l'historien du Collège-Séminaire, une société littéraire dite *l'Académie* prenait naissance à Nicolet sous l'inspiration et la surveillance de M. Ferland, avec le concours d'un groupe d'élèves les plus distingués du temps, à la tête desquels se trouvait Antoine Gérin-Lajoie, considéré à bon droit comme son fondateur puisqu'il avait été l'initiateur du projet. »

Le cousin Raphaël aidait toujours de son mieux son parent en semblables occasions. Sépare-t-on jamais Damon de Pythias pour parler en humaniste frais émoulu? Raphaël Bellemare accepte donc de rédiger avec quelques compagnons la constitution et les règlements de la nouvelle société. Il excelle à ce genre de travail. Rien n'est changé, on le voit, dans les aptitudes et les goûts des deux amis. L'un, esprit brillant et âme de poète, fait montre sans cesse d'une nature généreuse et fort attachante; l'autre, réservé, ne se livrant guère, réfléchi et prudent, ne manque point d'audace à l'occasion, mais en s'assurant toujours auparavant de la sécurité du terrain. Peut-être le cousin Antoine était-il tenté devant certains silences énigmatiques de son ami, de redire le mot du Roi-Soleil à Madame de Maintenon: « Qu'en pensez-vous, votre Solidité ? »

Ces inséparables virent pourtant le jour où il ne devint pas possible de cheminer côte à côte. Antoine Gérin-Lajoie quitte le collège, ses études terminées, en juin 1844. M. Ferland l'annonçait à Monseigneur Signay dans son rapport de fin d'année. « La première séance [d'examens] s'est terminée par une pièce comique: *la Fin des études pour un flâneur*; la seconde, par une tragédie en vers sur un sujet canadien [le jeune Latour].²⁴ Ces deux pièces sont dues à la plume facile d'Antoine Gérin-Lajoie qui nous quitte cette année. »

Raphaël Bellemare achève donc seul sa dernière année de philosophie. Mais voici. Durant l'hiver de 1844-1845, une épidémie d'influenza obligea quelques professeurs à interrompre leurs

cours pour se soigner ; d'autres, dont l'ordination approche, quittent aussi le collège. Grand embarras pour M. Ferland. Mais l'inattendu se produisit. Raphaël Bellemare, qui se montrait depuis l'automne plus réservé et plus silencieux que jamais, frappe un matin à la porte du directeur. Il vient lui offrir ses services et son dévouement là où il le trouverait bon. Il a décidé d'entrer immédiatement au Séminaire si sa situation de finissant et d'aspirant au sacerdoce peuvent se concilier. Quelle joie pour M. Ferland de pouvoir compter désormais sur une pareille recrue. Il promet d'écrire à Mgr Signay à son sujet. La réponse ne se fait pas attendre. L'acquiescement est total. Un peu plus tard, en écrivant de nouveau à son évêque, M. Ferland lui redit son contentement de la permission accordée. Il eut une réflexion originale : « Raphaël Bellemare, consensus archiepiscopali, a endossé la soutane ce matin [le 12 février 1845], et paraît n'avoir pas été taillé pour autre chose. » Le nouveau séminariste devint l'économe du séminaire en remplacement de M. Lottinville en route pour Québec où il allait être ordonné.

Si les cousins ne se voyaient plus, la correspondance entre eux ne chôma point. Une lettre d'Antoine Gérin-Lajoie, datée le 3 février 1845, nous fait voir quelle confiance Raphaël Bellemare mettait en lui. Il est parfaitement au courant de ce qui se passe dans l'âme et la volonté de son ami. Voici cette missive, copiée d'après l'original qui m'appartient. C'est moins pour nous entretenir de l'entrée au Séminaire de Raphaël que nous la citons que pour indiquer le ton des relations entre ces jeunes gens d'une époque mouvementée, orageuse, qui rendait les élans de l'amitié, toute intimité d'esprit et de cœur, si précieuse, si tonifiante, surtout quand on ne compte pas encore vingt-cinq ans.

Montréal, 3 février 1845

Mon cher Raphaël,

Je ne pourrais pas te dire ce que Scarron disoit à Sarrasin, son voisin : que *tu n'es ami qu'à demi*. Car quand on est si diligent à répondre, il faut être vraiment sincère et affectionné. Aussi sache que je suis très sensible à ces marques redoublées de ton attachement. Je t'écris quelques mots par Edouard MacDonald, un ancien ami de collège avec qui j'ai

eu le bonheur de couler deux jours à Montréal. Cette visite m'a réjoui indiciblement. Que serait-ce si je me trouvais tout à coup au milieu de vous ! . . . Mais laissons faire, j'aurai ce bonheur dans un mois ou à peu près. C'est ce qui me console de l'ennui que j'éprouve au milieu de ce fracas continu, au milieu de ce repaire des vices, de cette absence de plaisirs innocens. Mais à propos, tu as, dis-tu, entendu dire que je prendrais la soutane. Je suis heureux qu'on pense ainsi de moi, mais on le dira probablement tant que je ne serai pas marié et après on dira que je la prendrai si ma femme venoit à déceder. Il y a des personnes qui ont cette destination singulière.

Pour toi, te voilà dans des gongleries [sic], je suis sûr bien profondes. Tu vas décider de ton sort éternel et temporel. Je te suis bien reconnaissant que tu m'aies confié ce secret, et je te promets de n'en rien dire. Je ne puis t'aider en rien dans cette affaire, tu es vieillot [Raphaël B. a 23 ans], à ton âge on ne doit pas craindre d'être trop léger. Ce que je puis t'assurer, c'est qu'il s'en faut beaucoup qu'on soit heureux dans le monde, crois-moi, je n'ai pas eu trois jours dignes d'être échangés avec les plus mauvais tems de collège, et si j'avais une foi plus vive et plus de ferveur, je me lancerais sans crainte vers le collège. Je te dis sincèrement que je serais au comble de la joie de te voir à jamais dans cet état parce que je suis certain que tu y trouverais plus de bonheur que partout ailleurs. Ce qui est surtout d'un grand profit c'est qu'on s'y sauve; au lieu qu'il est presque impossible de le faire dans les professions que nous embrassons. Mais je ne veux pas te dire ce que tu sais déjà bien, quoique pourtant on se figure les choses des villes tout autrement qu'elles le sont en réalité . . . J'ai lu l'autre jour un livre excellent pour la décision et qu'on doit avoir au collège. C'est *Selva*, ou Réflexions sur la dignité, les devoirs et les vertus des prêtres, par le Bienheureux [Alphonse] de Liguori, le patron de la *Société littéraire* [celle de Nicolet] . . . Courage dans ton entreprise ! Et puisses-tu prendre un état qui te procure plus de plaisir que j'en ai dans le mien.

Je jongle une entreprise depuis quelques jours, mais ce n'est pas d'aller ni en France, ni en Angle-

terre. Il s'est passé assez de choses depuis quelques jours. J'ai fait une *Epître aux Exilés* qui a fait plus de bruit que ma tragédie. Elle m'a valu la disgrâce de M. Viger [Jacques] qui a mis sur *l'Aurore* une petite communication contre moi; et celle de M. Barthe aussi par conséquent qui a mis, lui aussi, quelques lignes sur l'ingratitude. J'ai d'abord envoyé quelques mots pour lui dire qu'il ne comprenoit pas mes vers, mais quand j'ai vu qu'on vouloit absolument parler de morale, de reconnaissance et de bonheur public, je les ai laissé faire. Mais il est curieux de voir M. Barthe parler d'injure au caractère national à propos d'une petite révérence aux Exilés, c'est bien là du Monsieur Barthe assurément. Mais comme je lui ai dit de vive voix, j'espère que cette insulte au caractère national ne sera pas cause que je serai mis entre les mains du geolier de Montréal, ni même de celui de Trois-Rivières, c'est ce qu'il a eu, lui, pour une poésie sur le même sujet. Mais, d'une autre part, j'ai reçu les félicitations de beaucoup d'autres personnes distinguées, lesquelles me dédommagent amplement des petites remontrances de *l'Aurore*.

Je suis sorti de chez mon vieux Tailhade.²⁵ Je suis à même d'avoir à faire les traductions de la *Minerve* et d'étudier chez M. Lafontaine. Mais je n'ai rien commencé. On m'a donné une chose à faire, (c'est un secret que je ne puis révéler), qui va m'occuper environ trois semaines. Après cela, on jouera peut-être ma tragédie avec une comédie canadienne, le tout au profit de l'Institut canadien. Tout ceci fait, j'irai à Machiche et [c'est là ?] que j'exécuterai peut-être le projet que je médite. [Ici une ligne et demie environ a été coupée, éliminée volontairement].

M. Tailhade m'a fait une déclaration telle que je puis faire tout ce qu'il me plaira sans discontinuer d'être sous brevet, c'est un grand avantage... Je puis encore voyager partout sans crainte, faire des poèmes épiques, etc.

Vous avez donc encore des rats dans le Séminaire. Il y en a partout aujourd'hui. Clément en a pris quinze ici dans une journée, presque tous des pères comme disait Vassal. Pauvre Abraham ! il

s'est donc décidé pour la dissipation, lui qui se promettait d'aller dans l'un des deux excès. Il a pris le pire en choisissant.

Notre dernière discussion [à l'Institut canadien] fut : *Lesquels des Français ou des Anglais l'emportent sur l'éloquence ?* Lafrenaye qui parloit pour les François eut les applaudissements de l'Assemblée. Pour jeudi c'est la question suivante : *Une dette bien organisée augmente-t-elle la richesse d'une nation ?*

Je me dépêche de finir ma lettre. MacDonald est arrivé et voudrait voir parler nos ministres. On en est ces jours-ci sur le bill d'éducation.

Tu diras à Houle que son oncle Louis Eusèbe Bourret lui fait ses compliments. Je l'ai vu ce matin à la Cour criminelle se portant accusateur contre un nommé Clark de St-Jean pour vol . . . Deblois est paru ce matin ; il va partir ces jours-ci pour Kingston. Il y a demain un fameux procès, celui de Lepage et Mercure, accusés d'avoir fait brûler l'audience. Ils ont pour avocats : Drummond et Laurenger [sic].

Adieu, mes saluts et amitiés accoutumés, à la prochaine lettre j'aurai peut-être des nouveautés à te dire. Mais en attendant je suis,

Tout à toi,

A. Gérin-Lajoie.

M. R. Bellemare

Comme le voulait la coutume de ces temps, l'adresse se trouve au verso de la deuxième feuille repliée. On y lit : M. R. Bellemare, *Étudiant au Collège de Nicolet*. Le cachet de la poste demeure visible en partie. Les timbres n'existaient pas encore.

Une autre lettre datée le 11 mars 1845 est libellée comme suit : M. R. Bellemare, *Eccl.*, Nicolet. Enfin, dans une troisième lettre, nous lisons ce passage significatif concernant la vocation sacerdotale du cousin Raphaël : « Tu ne te fais pas tonsurer ?, écrivait Antoine Gérin-Lajoie. C'est un signe que tu es encore comme l'oiseau sur la branche. » En effet, Raphaël Bellemare qui est avant tout une conscience discute longuement avec lui-même. La prêtrise, sa grandeur, et ses responsabilités, ne peuvent que le faire hésiter devant des gestes décisifs. Il continue

cependant à mener la vie d'un séminariste. Il lit avec grand intérêt les Saintes Écritures. Il en fait la confiance à son cousin. Il est heureux sans comprendre pourquoi cet état de vie ne l'emporte pas sur tous les autres, dans son esprit et dans son cœur. Le 20 janvier 1846, le voici chargé de la classe de Belles-Lettres. Il remplace Louis-Zéphirin Moreau (le futur évêque de Saint-Hyacinthe, dont la cause de béatification est aujourd'hui en cour de Rome). M. Moreau, d'une santé fragile, doit prendre un long repos.

L'année 1846-1847 se passe sans amener de changement ni dans ses occupations, ni dans ses dispositions vis-à-vis du sacerdoce. Un peu avant la fin de l'année scolaire, cependant, toute hésitation a disparu. Il écrit au cousin Gérin-Lajoie pour lui annoncer son départ définitif du Séminaire. L'historien du Collège de Nicolet, en relatant le fait, porte un jugement sur M. Bellemare qui peut conclure, en toute vérité et honneur, ses huit années d'études classiques, suivies de deux ans de préparation au sacerdoce. Mgr Douville explique dans une note: « Après avoir passé deux ans au Séminaire, M. Raphaël Bellemare prit le parti de quitter la soutane, qui lui allait si bien, au dire de M. Ferland, et d'entrer dans le monde, où il a toujours été un citoyen distingué et un chrétien modèle. » Ce qui nous reste maintenant à prouver.

MARIE-CLAIRE DAVELUY

(à suivre)